

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

A destination des Ateliers Chantiers d'Insertion

La convention collective des ACI a été signée le 31 mars 2011 entre les partenaires sociaux et a été étendue par arrêté du 31 octobre 2012. **Ainsi, toute structure ayant pour activité principale les ateliers et chantiers d'insertion est dans l'obligation d'appliquer la convention collective des ACI dans sa globalité.**

C'est dans ce cadre de reconnaissance du secteur des ACI et de la prise en compte de leur spécificité (création de la branche professionnelle des ACI et mise en place de la convention collective) que les acteurs sont plongés dans une période d'évolution et une démarche de structuration collective et individuelle d'envergure.

Le dispositif DLA s'associe à Chantier Ecole PACA et COORACE PACA pour proposer à l'ensemble des ACI du territoire des actions spécifiques dans le cadre de l'application de la convention collective :

- De la formation spécifique sur la convention ACI par les réseaux de l'IAE
- Un accompagnement spécifique lié à l'évolution de leur environnement proposé par le DLA

CHANTIER ECOLE et COORACE proposent des formations spécifiques à la convention collective ayant pour objectifs la connaissance des obligations liées à la convention, les différents accords.

CHANTIER ECOLE :

Formations ouvertes aux adhérents et non adhérents

Mise en application de la convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion :

- Module 1 : classification et rémunération (en fonction des demandes)
- Construire et participer à l'instance santé et conditions de travail (ISCT) de son ACI: (en fonction des demandes)

Clara THIERY – CHANTIER école PACA –

contact.paca@chantierecole.org – 06 59 52 35 35

COORACE PACA :

Formations ouvertes aux adhérents et non adhérents

- La CCN ACI : les enjeux de sa mise en œuvre – 1 jour – en fonction des demandes
- La CCN ACI : identifier ses obligations d'employeur (focus sur accords étendus) – 1 jour – en fonction des demandes
- La mise en œuvre opérationnelle de la CCN ACI – 2 jours – en fonction des demandes
- Définir une politique tarifaire équilibrée en ACI : 23, 24 mai et 7 juin 2013 – Aix en Provence

Adeline SCHANG-SILVIA – COORACE PACA – 04 88 29 39 70

adeline.schang-silvia@cooracepaca.org

CHORUM organise à destination de l'ensemble des ACI une journée d'informations pratiques sur :

- les obligations légales au regard de la protection sociale complémentaire, et plus particulièrement de la prévoyance collective, au sein de la branche ;
- les enjeux et outils en matière de prévention des risques professionnels, et notamment psychosociaux, propres aux ACI

Date : 4 mars

Lieu : CRESS PACA

19, rue Roux de Brignoles
Marseille 1er

Inscription : <http://reunion-aci.eventium.com>

Le Dispositif DLA PACA, propose, d'accompagner les ACI dans l'évolution de leur environnement. Le passage à une convention collective est aussi un moyen plus global de repenser la structuration interne des organisations.

L'accompagnement proposé s'attachera à travailler de manière concrète sur :

- **L'évolution du modèle économique et de l'organisation interne**
Quelle construction budgétaire face aux changements induits par l'application de la CCN ? (notamment sur les couts salariaux et la prévoyance)
Quel argumentaire (ou stratégie de communication) à destination des partenaires
- **La gestion des ressources humaines et la conduite au changement**
Quelle utilisation dans la mise en œuvre pour une évolution et une gestion des compétences internes ?
- **Déroulement de l'accompagnement :**
 - 4 à 5 jours en collectif (groupe en moyenne de 8 structures) – ½ journée en individuel
 - Possibilité de créer des groupes sur l'ensemble des départements de la Région PACA sous réserve d'un nombre suffisant de participants
 - Début de l'accompagnement : Mi mars
 - **Inscription Cf document joint.**

Marielle Vallon – CRESS PACA – 04 91 54 96 75

Benjamin Borel – ESIA PACA - 04 91 59 85 70